



CONFERENCE DE PRESSE HEBDOMADAIRE DE LA MINUSCA **Mercredi, 21 février 2024**

PORTE-PAROLE DE LA MINUSCA

- Le Conseil de sécurité des Nations Unies se penche cet après-midi sur la République Centrafricaine (RCA). Lors de cette session, la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies et Cheffe de la MINUSCA, Valentine Rugwabiza, présentera le rapport du Secrétaire général sur la situation en RCA.

L'intervention de la Représentante spéciale, qui portera notamment sur ses efforts de bons offices dans le cadre du mandat de la MINUSCA, sera suivie de celles de la ministre centrafricaine des Affaires étrangères ainsi que des Etats-membres du Conseil.

Selon la résolution 2709, le rapport du Secrétaire général sur la situation en RCA doit être présenté en février, juin et octobre 2024. La session offre une occasion aux Etats Membres, y compris la RCA, d'échanger sur la MINUSCA ainsi que les progrès et les défis du pays.

Ledit rapport porte sur les progrès accomplis dans l'exécution du mandat de la MINUSCA, la situation dans le pays notamment dans le domaine de la sécurité, le respect du cessez-le-feu par toutes les parties, le processus politique, la mise en œuvre de l'APPR, l'appui de la Mission au cessez-le-feu et au DDRR, la protection des civils ainsi que la promotion et la protection des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

BUREAUX DE TERRAIN

Une mission conjointe composée des autorités administratives et élues et la société civile de la Haute-Kotto, et la MINUSCA a visité du 13 au 17 février, les villages de Mbeti, Irabanda, Gbama, Balenguere, Ngafio et Kolaga pour échanger avec les populations. Lors de la réunion à Irabanda, la mission conjointe a obtenu le renoncement public à la violence du chef des Anti-Balaka dans la Haute-Kotto, Plenga François Thierry alias David Bokassa, qui a également appelé ses éléments à en faire autant.

Principaux défis de la préfecture de la Mambéré Kadéi

La situation sécuritaire dans la préfecture de la Mambere-Kadei est relativement calme bien que fragile en raison de défis persistants. Parmi eux, la présence d'éléments armés CPC/3R qui mènent des attaques sporadiques, tout au long de la frontière avec le Cameroun, sur l'axe Berberati-Gamboula, et autour de certains sites miniers ou campements peuls de la préfecture, les tensions liées à la transhumance et l'apparition des groupes d'éleveurs étrangers armés, et enfin une criminalité transfrontalière persistante. De même, des cas récurrents de violence basée sur le genre sont observés dans la préfecture de la Sangha-Mbaere, nonobstant les activités de sensibilisation régulières de la MINUSCA et la récente campagne des 16 jours d'activisme.

En outre, les difficultés d'accès des zones due à l'absence des infrastructures routières adéquates, ce qui impact négativement la protection des civils, malgré la présence assez remarquable de l'autorité de l'Etat.

A titre illustratif, quelques incidents ont été rapportés de décembre 2023 et ce jour, liés aux mouvements et à la présence d'éléments armés, à Boufolo et à Nandangtoua, Mambere-Kadei, ainsi qu'aux conflits entre éleveurs/agriculteurs. Ces incidents ont eu lieu à Mangoro, dans la zone de Nandobo et dans le village de Goni. Toutefois, les couloirs de transhumance méritent une surveillance régulière, car beaucoup de cas sont signalés à Babaza, axe Gamboula, Binawayo axe Sosso Nakombo , et Sapoua axe Nola . Les comités de gestions des conflits interviennent souvent pour éviter des affrontements.

Les violences sont également causés par les cas récurrents en plus de celles observées sur les sites miniers. Les cas de Violence Basée sur le Genre sont également enregistrés.

Contribution de la MINUSCA dans la recherche de solutions

➤ Pour la protection des civiles :

En appui aux FACA, la Force de la MINUSCA organise des patrouilles régulières, estimées à 501 depuis novembre 2023 - 12 patrouilles de longue portée (LRP), 11 patrouilles de moyenne portée (MRP) et 478 patrouilles de courte portée (SRP) -, ainsi que des missions de vérification. Elle escorte aussi les acteurs humanitaires.

De son côté, la composante Police assure le maintien de l'ordre aux côtés des Forces de sécurité intérieure (FSI) dans la ville de Berberati, jusqu'à 25 km (111 patrouilles) et elle fait au quotidien des colocations pour renforcer les capacités d'intervention des FSI. Elle offre régulièrement des formations pratiques sur terrain pour les FSI et les agents pénitentiaires avec l'appui de Bangui.

- La MINUSCA a construit un bâtiment pour la compagnie de police à Wapo et pour la gendarmerie à Bambio pour offrir un cadre de travail décent aux FSI et augmenter leur capacité d'intervention dans le maintien de l'ordre et la protection des civils.
- La MINUSCA appui les réseaux d'alertes communautaires pour permettre les interventions rapides préventives ou restauratives de la sécurité.

- Concernant le processus politique et de paix, la Mission apporte un soutien technique et opérationnel aux comités de mise en œuvre préfectoraux visant à fournir un espace de concertation et de prévention/résolution des conflits ainsi qu'à formuler des recommandations sur la mise en œuvre de l'APPR et les problématiques sécuritaires. Elle encourage les autorités préfectorales à favoriser l'inclusivité de ces mécanismes (femmes, jeunes, minorités...) et dégager des thématiques de travail afin d'adapter leur application au niveau local.
- Dans le domaine des droits de l'homme et de la justice, la MINUSCA monitore la situation des droits de l'homme pour une meilleure protection, le respect et la promotion de ces droits. Elle facilite l'accès à la justice en offrant l'expertise technique et le soutien logistique aux acteurs judiciaires et pénitentiaires pour un bon fonctionnement de la chaîne pénale. L'objectif est de renforcer la lutte contre l'impunité et la réinsertion sociale des personnes en conflit avec la loi.
- En appui aux élections, un appui technique et sécuritaire est fourni à l'Autorité nationale des élections (ANE) pour l'inventaire et la préservation du matériel électoral.

La population civile au cœur des actions de la Mission

- La MINUSCA met l'accent sur l'accessibilité aux communautés pour une meilleure protection des civils. Notre priorité est la construction des infrastructures routières, par exemple trois ponts (Libala, Namagbio et Ombio) ont été construits sur l'axe Nassole-Nao, dans la sous-préfecture de Berberati. Cela facilite l'intervention des humanitaires, des acteurs de développement et les patrouilles de la Force et des FSI, ce qui rassure les populations. La réhabilitation de la prison de Nola (phase I), la réhabilitation et l'équipement de 2 mairies et d'un tribunal de grande instance, la réhabilitation de la préfecture dans la Sangha-Mbaere.
- L'encadrement de la jeunesse : deux centres de formation professionnelle ont été réhabilités à Berberati et Nola (couture, mécanique, menuiserie). Deux projets de formation des femmes et jeunes filles vulnérables sont en cours d'exécution à Berberati et Nola en coiffure, pâtisserie, élevage, agriculture et coutures. Au total 150 femmes sont bénéficiaires de ces deux projets.
- Du 11 au 17 février, la MINUSCA a soutenu le renforcement des capacités des jeunes entrepreneurs en transformation des produits locaux tels que le piment, le gombo, le manioc à Berberati. 30 jeunes dont 20 femmes ont été bénéficiaires.

La mise en œuvre du nouveau mandat dans la Mambéré Kadéi

Dans le cadre de la sensibilisation des autorités préfectorales, les forces de défense et de sécurité, les leaders religieux, les femmes et jeunes leaders, entre autres, le sous-bureau a organisé deux

séminaires à Nola, Sangha-Mbaere, et à Berberati, Mambere Kaei , sur le nouveau mandat de la MINUSCA. A la suite des échanges, les participants ont fait les recommandations suivantes :

- Poursuivre avec la réhabilitation des infrastructures routières, des bacs et des bâtiments administratifs pour contribuer à la mise en œuvre de la stratégie de protection des civils et de la restauration et extension de l'autorité de l'Etat, ce qui facilitera la mise en œuvre des programmes de développement.
- Soutenir en logistique et renforcer les capacités des FSI pour mieux lutter contre l'impunité, et faire respecter les droits de l'homme aux cours des procédures judiciaires.
- Soutenir en logistique les FACA pour les patrouilles conjointes.
- Soutenir et encadrer la jeunesse pour son inclusion dans les politiques publiques, les marchés de l'emploi par des formations professionnelles, et les AGR.

La Mission a recommandé à la Préfecture l'élaboration d'un plan d'action préfectoral inclusif annuel sous l'égide du préfet. Une collaboration et coopération renforcée entre les acteurs de l'état, des agences des Nations Unies et les ONG humanitaires pour la mise en œuvre de ce plan.

Les priorités du Bureau

- L'opérationnalisation des CMOP. Le décret du 24 janvier 2024 modifiant les mécanismes de mise en œuvre de l'APPR est déjà d'application. Le CMOP est opérationnel avec un plan d'action annuel.
- Le renforcement des comités locaux de paix,
- Renforcement du forum des droits de l'homme,
- L'encadrement de la jeunesse au sein conseil préfectoral de la jeunesse en appui à l'Inspecteur régional de la Jeunesse ;
- L'accroissement de la mobilité des forces, FSI ainsi que les humanitaires. A titre illustratif nous projetons la réhabilitation des ponts à Bagna, et sur l'axe Dilapoko-Gamboula, la réparation des bacs dans la Sangha-Mbaéré et les ponts de Salo. Et enfin l'ouverture des pistes. Ce qui permettra de faciliter l'extension de l'autorité de l'état, et l'organisation des élections avec l'inclusion des femmes et des jeunes.
- Le suivi avec UNHCR des retournées volontaires du Cameroun et du Congo RDC et leur sécurisation
- L'implication des jeunes des femmes dans les élections locales.

- Enfin contribuer à l'autonomisation financière des personnes vulnérables : développer les AGR pour les jeunes et les femmes dans le dans le domaine agropastoral et la transformation des produits locaux consommables.

Je voudrais conclure en réaffirmant l'engagement du bureau de Berberati à contribuer pleinement à l'exécution du mandat de la MINUSCA dans la Mambere-Kadei et la Sangha-Mbaere en coordination avec les autorités préfectorales et tous les partenaires de mise en œuvre.

Je vous remercie et je passe la parole au Secrétaire général de la préfecture de la Mambere-Kadei.